

# Lettre Municipale N° 19 11 2020 Crise Sanitaire et Vigilance Attentats

## Chers habitants d'Argelliers,

Depuis plusieurs mois nous vivons une période compliquée, mais aujourd'hui la dégradation de la situation sanitaire et les derniers événements terroristes la rendent encore plus difficile et sont de nature à générer angoisse et appréhension.

Dans cet environnement si particulier nous devons, plus que jamais, rester solidaires, unis et soudés.

Les mesures prises par le gouvernement visant à nous protéger devront être appliquées par tous, jeunes et moins jeunes, et nous nous efforcerons à ce qu'elles le soient dans le seul but, la seule volonté de vous servir et vous accompagner au mieux.

Nous pensons surtout aux professionnels qui auraient besoin de communiquer sur leurs activités et aux personnes seules ou isolées auprès de qui nous serons toujours présents.

Les services administratifs et techniques de la Mairie continuent à fonctionner aux horaires habituels dans le respect de ces mêmes consignes sanitaires.

De la même façon l'ensemble des services de la CCVH sont ouverts, déchetteries, urbanisme, gestion des eaux...

Par contre toutes les animations culturelles et associatives programmées sont annulées et ce au moins jusqu'au 1er décembre et les salles communales ne peuvent être utilisées (sauf dérogation).

Il en est de même pour la Bibliothèque qui sera fermée jusqu'à nouvel ordre.

La rentrée scolaire se déroulera aux horaires habituels, dans le strict respect du nouveau protocole sanitaire qui a été transmis aux parents. Un hommage sera rendu au professeur Samuel Paty et les dispositions de sécurité requises par rapport au plan Vigipirate renforcé seront prises, notamment l'interdiction de stationner aux abords de l'école.

La restauration scolaire et les services périscolaires sont maintenus dans le respect de ce même protocole sanitaire.

Autres aspects pratiques :

1. D'une manière générale les déplacements sont interdits, mais il existe des dérogations pour motifs autorisés sous réserve de détenir l'attestation correspondante. Ces attestations sont disponibles sur le site du ministère, accessible ici : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>
2. Nous vous encourageons aussi à installer sur votre téléphone l'application Anticovid : [Tous anti Covid](#)
3. Les services de la Mairie contactent régulièrement les personnes isolées ou vulnérables mais n'hésitez pas à les signaler le cas échéant
4. Pour ceux qui auraient des difficultés à se procurer des masques, ils peuvent prendre contact avec le secrétariat de la mairie

Sachez que nous sommes à vos côtés pour atténuer au mieux la traversée de cette période, en temps normal si festive et légère.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Bien à vous tous

Pierre AMALOU Maire de votre Village